



## NOTE AUX PARENTS

### Paiement de la 3<sup>ème</sup> période du transport scolaire 2021

Suite à la délibération n°8/2021 «Relative au remboursement ou de l'avoir pour la redevance du transport scolaire de la 1<sup>ère</sup> période 2021 à la suite du COVID-19», voté le 02 juin 2021.

Nous invitons les parents d'élèves à se rapprocher de la régie de la Caisse des écoles afin de procéder au paiement de la 3<sup>ème</sup> période à partir du **Lundi 14 juin 2021** jusqu'au **Vendredi 25 juin 2021**.

Passez ce délai, la majoration de retard de 1 000frs sera appliquée par semaine.

Cela concerne les administrés qui ont fait les inscriptions à la rentrée scolaire.

### TRANSPORT SCOLAIRE

PRIMAIRE		
CATEGORIE	TARIF PAR PERIODE NORMAL	TARIF DE LA 3 <sup>ème</sup> PERIODE ou REMBOURSEMENT DES ADMINISTREE AYANT REGLER 5 PERIODES OU ARRET DU TRANSPORT SCOLAIRE A LA 2 <sup>ème</sup> PERIODE
1 enfant	2 400 F CFP	1 364 F CFP
2 enfants	3 500 F CFP	1 988 F CFP
3 enfants	4 600 F CFP	2 612 F CFP
4 enfants et +	5 000 F CFP	2 844 F CFP
COLLEGE		
1 enfant	4 700 F CFP	2 630 F CFP
2 enfants	5 200 F CFP	2 905 F CFP
3 enfants	6 200 F CFP	3 470 F CFP
4 enfants et +	7 700 F CFP	4 310 F CFP

**Pour les règlements en numéraire (ESPECES) nous demandons aux administrés de se présenter avec la somme exacte.**

- Les familles ayant payés les 5 périodes et les familles ayant fait un arrêt définitif à la 2<sup>ème</sup> période recevront un courrier pour les démarches à suivre afin de procéder aux remboursements.

### Les horaires de la REGIE :

Lundi au Mardi : 07h30 à 11H30 – 12h15 à 16H15

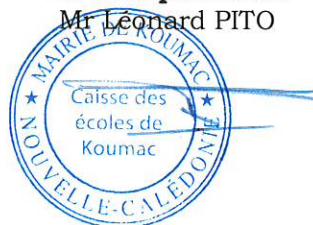
Mercredi au Jeudi : 7H30 à 15H30

Vendredi : 7H30 A 10H00

A Koumac, le 09/06/2021

**Le Vice-président**

Mr Léonard PITO





## NOTE AUX PARENTS

### Facture du 1<sup>er</sup> trimestre CANTINE 2021

Suite à la délibération n°7/2021 « **Relative au prorata de la facturation cantine du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 à la suite du COVID-19** », voté le 02 juin 2021.

La caisse des écoles vous informe que la facture du 1<sup>er</sup> trimestre CANTINE 2021 a été arrêtée à 17 300 frs.

Cela concerne les administrées qui ont fait les inscriptions à la rentrée scolaire. Vous recevrez votre facture par voie postale à partir du jeudi 10 juin 2021.

L'encaissement des factures sera effectif **à compter du lundi 14 juin jusqu'au vendredi 16 juillet 2021.**

Nous comptons sur votre coopération pour que celle-ci soit solder durant le délai mentionné.

#### Les horaires de la REGIE :

Lundi au Mardi : 07h30 à 11H30 – 12h15 à 16H15  
Mercredi au Jeudi : 7H30 à 15H30  
Vendredi : 7H30 A 10H00

A Koumac, le 03/06/2021

**Le Vice-président**  
Mr Léonard PITO

